

## SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC 2022

MARDI 25 JANVIER 2022, 10 h 00	MARDI 28 JUIN 2022, 10 h 00
MARDI 22 FÉVRIER 2022, 10 h 00	MARDI 23 AOÛT 2022, 10 h 00
MARDI 22 MARS 2022, 10 h 00	MARDI 27 SEPTEMBRE 2022, 10 h 00
MARDI 26 AVRIL 2022, 10 h 00	MARDI 25 OCTOBRE 2022, 10 h 00
MARDI 24 MAI 2022, 10 h 00	<u>MERCREDI</u> 23 NOVEMBRE 2022, 10 h 00

*Les séances ordinaires du conseil de la MRC ont lieu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont, Mont-Laurier. Toutefois, en vertu de l'Arrêté ministériel # 2020-049 du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), en raison de la pandémie de COVID-19, la MRC pourrait tenir ses séances par vidéoconférence et devoir refuser l'accès à tout ou partie du public afin d'assurer le respect des mesures sanitaires applicables. Si l'accès à tout ou partie du public doit être refusé, la séance sera alors enregistrée et publicisée dès que possible sur le site internet de la MRC.*

## SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF 2022

JEUDI 13 JANVIER 2022, 13 h 00	JEUDI 14 JUILLET 2022, 13 h 00
JEUDI 10 FÉVRIER 2022, 13 h 00	JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022, 13 h 00
JEUDI 10 MARS 2022, 13 h 00	JEUDI 13 OCTOBRE 2022, 13 h 00
JEUDI 14 AVRIL 2022, 9 h 00	JEUDI 3 NOVEMBRE 2022, 13 h 00
<b>MERCREDI</b> 11 MAI 2022, 13 h 00	JEUDI 10 NOVEMBRE 2022, 13 h 00
JEUDI 9 JUIN 2022, 13 h 00	JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, 13 h 00

*Les séances ordinaires du comité administratif ont lieu à la salle des Préfets, au bureau administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, édifice Émile-Lauzon, 405 rue du Pont, Mont-Laurier. Toutefois, en vertu de l'Arrêté ministériel # 2020-049 du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), en raison de la pandémie de COVID-19, la MRC pourrait tenir ses séances par vidéoconférence et devoir refuser l'accès à tout ou partie du public afin d'assurer le respect des mesures sanitaires applicables. Si l'accès à tout ou partie du public doit être refusé, la séance sera alors enregistrée et publicisée dès que possible sur le site internet de la MRC.*

---